

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 19 MAI 2021

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**CREAZIONE È RIPRESA DI LIGNE DI TRASPORTU
SCULARE**

**CREATION ET REPRISE DE LIGNES DE TRANSPORT
SCOLAIRE**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet de proposer à l'Assemblée de Corse la création de quatre nouvelles lignes de transport scolaire sur les communes de Bastelica et Zonza, lignes à intégrer dans le Plan des transports scolaires du Pumonté issu du transfert de compétence du Département du Pumonté à compter du 1^{er} septembre 2017.

- A) CREATION DE LA LIGNE DE TS « BASTELICA / AIACCIU » desserte des lycées depuis la commune, demande formulée par la municipalité de Bastelica

I - CONTEXTE

M. le Maire de Bastelica a fait part de son souhait de création d'une ligne de transport scolaire qui desservirait les lycées d'Aiacciu pour une distance de 38 kms aller et un effectif potentiel de 12 élèves (dont les noms et lieux de prise en charge ont été communiqués).

La commune de Bastelica ne dispose d'aucune ligne reliant les lycéens de la commune de Bastelica aux Lycées situés sur la commune d'Aiacciu.

La nouvelle ligne respecterait donc les contraintes issues du nouveau Règlement Territorial des Transports Scolaires à savoir que « L'effectif minimal pour la mise en place d'un nouveau circuit de transport scolaire est de 5 enfants minimum sur la totalité du circuit pour un parcours simple d'au moins 3 kms du point de départ du circuit jusqu'à l'établissement scolaire desservi. L'effectif minimal au point de départ sera de 2 élèves. ».

II – PROPOSITION DE CREATION

Considérant que d'après les éléments indiqués par le maire de la commune de Bastelica et confirmés par les services, les critères sont remplis au niveau de l'effectif potentiel et du kilométrage, il est donc proposé la création d'une nouvelle ligne de transport scolaire dédiée au seul transport d'élèves de primaire, ce qui nécessite de la part de la commune la mise en place d'un accompagnateur pour respecter la réglementation.

Le nouveau circuit serait donc le suivant : Bastelica-Aiacciu.

Le coût de la mise en place de cette ligne sur 175 jours annuels est estimé à 49 600 € TTC pour une année scolaire. Sa mise en service sera soumise à la passation d'un marché par voie d'appel d'offres.

Les crédits sur le programme 1162 sont disponibles pour la mise en œuvre de ce transport sur l'exercice comptable 2021.

B) REPRISE DES 5 LIGNES DE TS desservant l'école primaire de Santa Lucia di Portivechju, demande formulée par la municipalité de Zonza

I - CONTEXTE

La commune de Zonza est depuis longtemps organisatrice de deuxième rang pour le compte de la Collectivité de Corse. A ce jour, elle gère 5 circuits primaires sous convention d'AO2 de différents quartiers de Santa Lucia di Portivechju (Taglio Roso, Fautea, Testa, Pinarello, Cirindinu) vers l'école primaire. 2 circuits sont en enchaînement avec deux autres, ce qui nécessite 3 cars.

M. le Maire de Zonza a fait part de son souhait de résilier cette convention à la fin de l'année scolaire 2020-2021.

Il convient donc de passer les marchés pour opérer ces 5 circuits et les rattacher au Plan des transports scolaires. Elles desserviraient l'école primaire de Zonza depuis cinq quartiers pour des distances respectives de 11, 11,2, 12,4, 5 et 17,2 kms aller et un effectif potentiel de 15, 10, 14, 9 et 17 élèves (dont les noms et lieux de prise en charge ont été communiqués).

II - PROPOSITION DE CREATION

Considérant que d'après les éléments indiqués par le maire de la commune de Zonza et confirmés par les services, les critères sont remplis au niveau de l'effectif potentiel et du kilométrage, il est donc proposé la reprise des 5 circuits de transport scolaire dédiés au seul transport d'élèves de primaire sous réserve de la mise en place par la commune d'un accompagnateur pour toute inscription sur ces lignes d'un enfant de 3 à 6 ans pour respecter la réglementation.

Le coût de la mise en place de ces 5 circuits sur 140 jours annuels est respectivement estimé à 36 800 €, 37 200 €, 37 900 €, 34 350 € et 39 700 € TTC pour une année scolaire.

Leur mise en service sera soumise à la passation d'un marché par voie d'appel d'offres ; en raison des délais habituels et de la prochaine période estivale, cette mise en service ne pourrait se faire qu'en début 2022.

Les crédits sur le programme 1162 sont disponibles pour la mise en œuvre de ce transport sur l'exercice comptable 2021.

Il vous est proposé :

- de valider la création d'une nouvelle ligne scolaire pour desservir les lycées d'Aiacciu à partir de la commune de Bastelica et de l'intégrer au plan des transports scolaires sous le numéro LY264 ;
- de valider la reprise des trois circuits scolaires pour desservir l'école primaire de Zonza à partir des différents hameaux de Zonza et de les intégrer au plan des

transports scolaires sous les numéros PM 369, PM 370, PM 371, PM 372 et PM 373 ;

- d'autoriser le Président du Conseil exécutif de Corse à engager toutes les dépenses de fonctionnement et exécuter toutes démarches et conventions nécessaires pour sa mise en œuvre.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.